

AGF Réalisateurs d'ouvrages de construction

Intermédiaire : Point de gestion :
 Code de l'intermédiaire : Référence Client de l'intermédiaire :
 Affaire nouvelle Avenant sur contrat n°
 Remplacement du(des) contrat(s) n°
 Date d'effet souhaitée

Proposant

Nom, prénom, raison sociale
 Sigle ou nom commercial
 Auxiliaire de voie
 Voie (n°, type)
 Commune Code Postal Téléphone
 Fax E-mail Site internet

Renseignements généraux relatifs à l'entreprise

Catégorie juridique (artisan, SARL, SA, ...)
 Etes-vous en redressement judiciaire oui non
 Numéro de SIRET ou du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou Répertoire des Métiers (RM)
 Code NAF Effectif Chiffre d'affaires du dernier exercice clos :
 (CA prévisionnel en cas de création)
 Date de clôture de l'exercice comptable de l'entreprise :
 Date de création de l'entreprise sous sa forme actuelle :
 Date de création de l'entreprise, sous sa forme initiale :
 Si l'entreprise est en nom personnel, date de naissance du proposant :
 Etes-vous titulaire d'un certificat de qualification Qualibat, Qualifelec ou équivalent ? oui non
Si oui, joindre le certificat.
 L'entreprise fait-elle partie d'un groupe ? oui non
 Dans l'affirmative, nom, adresse postale et site internet de la société mère :

 L'entreprise possède-t-elle des filiales ? oui non
 Dans l'affirmative, nom et adresse des filiales :

 Souhaite-t-elle les garantir ? oui non
 Dans l'affirmative, établir une proposition par filiale.

Déclarations du Proposant

1. Exercez-vous, même à titre occasionnel, l'une des activités suivantes :

- Promoteur immobilier (art. 1831-1 du Code civil) ? oui non
- Marchands de biens ? oui non
- Vendeur d'immeuble à construire (art. 1641-1 du Code civil) ? oui non
- Constructeur de Maison Individuelle, avec ou sans fourniture de plans, au sens de la loi 90-1129 du 19 décembre 1990 ? oui non
- Vendeur après achèvement d'un ouvrage que vous avez construit ou fait construire ? oui non
- Mandataire du propriétaire de l'ouvrage ? oui non
- Maître d'œuvre ? oui non
- Bureau d'études techniques ? oui non
- Etudes non suivies de réalisation par vous-même ou vos sous-traitants ? oui non
- Contractant Général (titulaire du marché de maîtrise d'œuvre et de celui de l'ensemble des travaux de l'opération de construction) ? oui non
- Entrepreneur général (titulaire du marché de l'ensemble des travaux de l'opération de construction) sans personnel d'exécution ? oui non

2. Caractère des travaux effectués

Effectuez-vous des travaux de construction d'ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance pour un montant de marché supérieur à 100.000 € ? oui non

Ne sont pas soumis à l'obligation d'assurance par le § I de l'article L. 243-1-1 du Code des assurances :

- les ouvrages maritimes, lacustres, fluviaux, d'infrastructures routières, aéroportuaires, héliportuaires, ferroviaires, les ouvrages de traitement de résidus urbains, de déchets industriels et d'effluents, ainsi que les éléments d'équipement de l'un ou l'autre de ces ouvrages,
- les voiries, les ouvrages piétonniers, les réseaux divers, les canalisations, les lignes ou câbles et leurs supports, les parcs de stationnement, les ouvrages de transport, de production, de stockage et de distribution d'énergie, les ouvrages de télécommunications, les ouvrages sportifs non couverts, ainsi que leurs éléments d'équipement **sauf si l'ouvrage ou l'élément d'équipement est accessoire à un ouvrage soumis à l'obligation d'assurance.**

Participez-vous à des chantiers concernant des ouvrages de construction non soumis à l'obligation d'assurance dont le montant prévisionnel total, frais et honoraires d'étude et de contrôle et taxes compris excède 500.000 € ? oui non

Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires total représentent les travaux non soumis à l'obligation d'assurance : %

Participez-vous à des chantiers concernant la construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance dont le montant prévisionnel total, frais et honoraires d'étude et de contrôle et taxes compris excède 10.000.000 € si votre CA total est inférieur à 1.000.000 € ou 15.000.000 € si votre CA total est supérieur ou égal à 1.000.000 € ? oui non

Effectuez-vous exclusivement des travaux de technique courante ? oui non

Par travaux de technique courante, il faut entendre les travaux réalisés avec des matériaux et des procédés :

- soit traditionnels ou normalisés et conformes aux règles en vigueur, c'est-à-dire aux normes françaises homologuées ou aux normes publiées par les organismes de normalisation des autres Etats membres de l'Union européenne ou des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, offrant un degré de sécurité et de pérennité équivalent à celui des normes françaises,
- soit non traditionnels, sous condition qu'ils aient fait l'objet d'un « Avis technique » de la Commission ministérielle créée par l'arrêté du 2 décembre 1969 publié par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, l'Agence Qualité Construction ou tout autre organisme habilité, et validé par la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P).

Effectuez-vous des travaux de caractère exceptionnel ou tout à fait inusuel tels que définis ci-dessous ? oui non

Travaux de caractère exceptionnel :

Grande portée

1. Pour le bois : porte-à-faux supérieur à 15 m (20 m pour le bois lamellé collé).

Portée entre nu des appuis supérieur à 50m pour les poutres et 80m pour les arcs.

2. Pour le béton: porte-à-faux supérieur à 20 m.

Portée entre nu des appuis supérieur à 50m pour les poutres et 100m pour les arcs.

3. Pour l'acier : porte-à-faux supérieur à 25 m.

Portée entre nu des appuis supérieur à 50 m pour les poutres et 100 m pour les arcs.

Grande hauteur

1. Hall sans plancher intermédiaire : hauteur totale de l'ouvrage (au dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à 35 m.

2. Bâtiment à étages, réfrigérants, réservoirs : hauteur totale de l'ouvrage (au dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à 60 m.

3. Cheminées des bâtiments : hauteur totale de l'ouvrage (au dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à 100 m.

4. Tours hertziennes : hauteur totale de l'ouvrage (au dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à 100 m.

Grande capacité :

Cuves - réservoirs - Châteaux d'eau - piscines - dont la capacité excède 2.000 m³.

Batterie de silos comportant des cellules d'une capacité unitaire supérieure à 2.000 m³ et silos comportant une cellule unique d'une capacité supérieure à 5.000 m³.

Grande profondeur :

1. Parties enterrées lorsque la hauteur de celles-ci (au-dessous du point le plus haut du sol entourant l'ouvrage) est supérieure à 15m.

2. Pieux (ou puits de fondations) de plus de 30 m. après recépage.

Grande longueur :

1. Tunnels et galeries forées dans le sol d'une section brute de percement jusqu'à 80 m² et d'une longueur totale supérieure à 1000 m.

2. Ouvrages de franchissement routier ou ferroviaire d'une longueur totale de culée à culée supérieure à 100 m, chaque travée n'excédant pas 50 m.

Travaux de caractère tout à fait inusuel :

Il s'agit de travaux concernant des ouvrages caractérisés par des exigences fonctionnelles tout à fait inusuelles dans les techniques de réalisation des ouvrages. Il s'agit notamment d'exigences :

- d'invariabilité absolue des fondations (ex. : fondations de cyclotron, de synchrotron, ...),

- d'étanchéité absolue (ex. : cuves de « pile-piscine »),

- de résistance à des vibrations ou effets calorifiques intenses (ex. : bancs d'essais de réacteurs),

- de planéité avec des tolérances exceptionnellement strictes des dalles destinées à servir d'aires de stockage (exemple : dalle de fond d'un silo masse).

3. Localisation des ouvrages

Effectuez-vous des travaux ailleurs qu'en France métropolitaine et dans les DOM ?

oui non

Dans l'affirmative, précisez le lieu

Durée des chantiers :

Attention :

Les garanties A, D et E ne couvrent que les dommages survenus en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer.

4. Chiffre d'affaires

Vous déclarez avoir réalisé au cours des exercices précédents :

Période	CA global	Dont CA donné en sous-traitance	Dont CA vente de Produits sans pose
Exercice en cours (N) prévision			
Dernier exercice clos (N-1)			
Exercice (N-2)			
Exercice (N-3)			
Exercice (N-4)			

5. Activités objet de vos marchés

Joignez votre K bis et une lettre à en-tête commercial

Confiez-vous des travaux en sous-traitance?

oui non

Pourcentage de votre chiffre d'affaires annuel : %

Confiez-vous toujours les travaux donnés en sous-traitance à des entreprises justifiant être assurées pour l'exercice de l'activité confiée, tant en responsabilité générale que pour l'équivalent de votre responsabilité décennale?

oui non

Dans l'affirmative, vous devez être en mesure de nous fournir l'attestation de ces assurances pour chaque marché sous-traité.

Cochez les cases correspondant aux activités exercées et sous-traitées.

Soulignez l'activité exercée à titre principal

N°	Secteur d'activités	Activités exercées	Activités données en sous-traitance
0100	Démolition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0200	Fondations spéciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0300	Terrassement, voiries et réseaux divers, aménagements extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0400	Echafaudages, étaitements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0500	Décontamination, traitement curatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0600	Maçonnerie, béton armé, béton précontraint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0700	Enduits, ravalement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N°	Secteur d'activités	Activités exercées	Activités données en sous-traitance
0800	Charpente et structure bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0900	Construction métallique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1000	Couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1100	Étanchéité, imperméabilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1200	Menuiserie métallique et/ou en matériaux de synthèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1300	Menuiserie bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1400	Enveloppes extérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1500	Plâtrerie, staff, stuc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1600	Métallerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1700	Fermetures et protections solaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1800	Vitrerie, miroiterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1900	Plomberie, sanitaires, chauffage à eau chaude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2000	Fumisterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2100	Installations thermiques, aérauliques, génie climatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2200	Peinture, revêtements souples de sols et de murs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2300	Revêtement de sols et de murs en matériaux durs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2400	Isolation thermique, acoustique, frigorifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2500	Agencements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2600	Vérandas, verrières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2700	Electricité, télécommunications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2800	Ascenseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2900	Piscines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9900	Activités non répertoriées (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attention

Pour chaque secteur d'activités, veuillez vous reporter à l'annexe 1, nomenclature complète des activités, qui permettra d'adapter le tarif à votre situation, et détaillera pour vous le libellé de l'attestation qui vous sera fournie.

Dans chaque secteur d'activités ci-dessus, indiquez les activités que vous êtes susceptible d'exercer en propre ou que vous confiez en sous-traitance telles qu'elles sont décrites dans l'annexe 1 :

.....

.....

.....

.....

.....

N°	Nature des activités	Activités exercées	Activités sous-traitées
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Entreprises créées depuis moins de 3 ans et/ou activités exercées depuis moins de 3 ans

Pour chacune des activités dont vous demandez la garantie, vous devez justifier de votre compétence dans cette activité. A cet effet, vous devez joindre à la proposition le(s) document(s) suivant(s) :

- Diplômes (CAP, Brevet Professionnel, Valorisation des Acquis de l'Expérience,),
- Certificat de travail*,
- Attestation de compétence émanant de maîtres d'œuvre ou de maîtres d'ouvrage*.
- Ces documents doivent expressément mentionner la ou les activités exercées.

7. Antécédents

Assureur précédent

Les risques dont vous demandez la garantie ont-ils été assurés ? oui non

Si oui, indiquez le nom de la(des) compagnie(s) :

.....

Le(s) numéro(s) de contrat :

.....

Joindre les attestations.

Joindre le(s) relevé(s) d'antécédents de sinistralité du ou des assureurs précédents pour la plus longue période possible.

Les risques ont-ils fait l'objet

- d'un refus d'assurance ? oui non

- d'une résiliation ? oui non

Si oui, précisez le motif

.....

Sinistres

Au cours des 5 dernières années, avez-vous été à l'origine de dommages susceptibles de mettre en jeu les garanties suivantes : donnez toutes précisions par note annexe sur les dates, causes, circonstances et suites financières des sinistres.

Années	Dommages avant réception	Responsabilité civile	Responsabilité décennale ou équivalent
Année N en cours	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres
Année (N-1)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres
Année (N-2)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres
Année (N-3)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres
Année (N-4)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de sinistres

Choix de garanties

Garantie A : Dommages matériels à l'ouvrage et aux biens sur chantiers avant réception oui non

Garantie B + C : Responsabilité civile de l'entreprise, Défense pénale et recours oui non

Garantie D : Responsabilité décennale oui non

Garantie E : Garanties complémentaires à la responsabilité décennale oui non

Options disponibles pour les contrats forfaitaires : cocher l'option choisie

Option 1 : A + B + C + D + E

Option 5 : A + D + E

Option 2 : B + C + D + E

Option 6 : D + E

Option 3 : A + B + C

Option 7 : D

Option 4 : B + C

8. Extensions de garantie en Responsabilité civile

Acceptez-vous contractuellement des responsabilités excédant celles auxquelles vous seriez tenu en vertu des textes légaux ou réglementaires sur la Responsabilité civile ? oui non

Dans l'affirmative, souhaitez-vous une extension de garantie en Responsabilité civile ? oui non

Détenez-vous des véhicules maritimes, fluviaux, lacustres ou des engins flottants ? oui non

Dans l'affirmative, souhaitez-vous une extension de garantie en Responsabilité civile ? oui non

Avez-vous la propriété, la conduite ou la garde de matériel et/ou d'installations ferroviaires ? oui non

Dans l'affirmative, souhaitez-vous une extension de garantie en Responsabilité civile ? oui non

Périodicité de la cotisation

Annuelle

Trimestrielle

Semestrielle

Les questions figurant sur le présent document nous permettent d'apprécier le risque. En conséquence, toute réticence, toute omission, toute réponse ou déclaration inexacte peut entraîner l'application des sanctions prévues aux articles L. 113 - 8 et L. 113 - 9 du Code des assurances.

Je soussigné(e), certifie que les déclarations ou réponses faites aux questions ci-dessus, pour servir de base au contrat, sont à ma connaissance conformes à la réalité.

A, le

Le Réalisateur

Le Proposant

Les informations contenues dans le présent document sont destinées à nos propres fichiers et éventuellement à ceux d'organismes professionnels de l'Assurance. Vous pouvez demander communication des renseignements vous concernant et, le cas échéant, les faire rectifier.

A stylized, light blue graphic of a plant with several leaves and a curved stem, set against a dark blue background. The graphic is positioned on the right side of the page, partially overlapping the text.

Annexe 1

Table des activités

Annexe 1 Table des activités

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
0100	DEMOLITION					
		0110	non	oui	Démolition sans utilisation d'explosifs ni de technique de sciage ou de carottage.	L'exercice de cette activité comprend l'exécution des travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale : maçonnerie, zinguerie, de couverture, étanchéité, de VRD, limitée aux raccords sur existants et à la protection de ceux-ci.
		0120	non	oui	Démolition par sciage et/ou carottage.	L'exercice de cette activité comprend l'exécution des travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale : maçonnerie, zinguerie, de couverture, étanchéité, de VRD, limitée aux raccords sur existants et à la protection de ceux-ci.
		0130	non	oui	Démolition avec utilisation d'explosifs.	L'exercice de cette activité comprend l'exécution des travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale : maçonnerie, zinguerie, de couverture, étanchéité, de VRD, limitée aux raccords sur existants et à la protection de ceux-ci.
0200	FONDATIONS					
		0210	non	oui	Fondations spéciales (puits, pieux, parois moulées, tirants, palplanches) ; travaux de soutènement. Consolidation des sols.	
		0220	non	oui	Rabattement de nappe aquifère avec ou sans reprise en sous-œuvre. Forages et sondages.	
0300	TERRASSEMENTS - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS					
		0305	oui	oui	Terrassements Fouilles, à l'exclusion des remblais routiers, ferroviaires, aéroportuaires, des digues, canaux et barrages.	L'exercice de cette activité comprend le blindage des fouilles.
		0310	oui	oui	Voirie et réseaux divers, sans travaux souterrains.	C'est à dire : - la pose de canalisations d'assainissement accessoire à un ouvrage de construction et la réalisation des ouvrages annexes y compris terrassement et fouilles, - la réalisation d'installations d'assainissement et d'épuration autonomes non reliées au réseau public accessoire à un ouvrage de construction, - l'aménagement des chaussées, trottoirs et parc de stationnement de surface y compris les fondations, - la pose de bordures et le revêtement, - la réalisation et la mise en oeuvre de poteaux et clôtures, espaces verts, réseau d'arrosage.

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
		0315	non	oui	Travaux de la filière eau et environnement.	Captage, pompage, refoulement, relèvement, bassins d'eau de compensation, accumulation, répartition. Traitement des eaux de consommation. Réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression. Réseaux d'évacuation d'eaux usées ou pluviales. Epuration des eaux usées ou résiduaires. Construction de réseaux de canalisation par procédés spéciaux.
		0320	non	oui	Travaux souterrains.	
		0325	non	oui	Construction d'ouvrages maritimes, fluviaux ou lacustres.	
		0330	non	oui	Construction de voies ferrées.	
		0335	non	oui	Construction de routes et pistes d'aérodromes.	
		0340	non	oui	Construction de remblais routiers, ferroviaires, aéroportuaires, de digues, canaux et barrages, en terre.	
		0345	oui	oui	Terrains et pistes de sports, tennis, non couverts.	
0400	ECHAFAUDAGES - ETAIEMENTS					
		0410	non	oui	Montage d'échafaudages fixes et montage de plates-formes suspendues pour compte de tiers.	
		0420	non	oui	Montage de structures événementielles.	
		0430	non	oui	Etaiements pour compte de tiers.	
0500	DECONTAMINATION - TRAITEMENT CURATIF					
		0510	non	oui	Traitement de l'amiante.	
		0520	non	oui	Traitement curatif (insectes xylophages, champignons).	L'exercice de cette activité concerne les charpentes et menuiserie en bois, les sols, fondations, murs cloisons et planchers et comprend les travaux accessoires et complémentaires de remplacement d'éléments de charpente non assemblés.
		0530	non	oui	Assèchement des murs sans travaux de maçonnerie.	

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
0600	MACONNERIE - BETON ARMÉ - BETON PRECONTRAIT					
		0605	oui	oui	Maçonnerie-béton armé sauf précontraint sur site.	<p>L'exercice de cette activité comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement, les canalisations enterrées, les fondations à l'exclusion des pieux, parois moulées, tirants, palplanches et puits d'une profondeur supérieure à 3m, - les murs de soutènement dont la hauteur totale n'excède pas 4m, - l'étanchéité verticale extérieure contre les murs enterrés, - les enduits à base de liants hydrauliques, - le ravalement en maçonnerie, - l'isolation acoustique, thermique intérieure et extérieure fixée par procédés mécaniques à l'exclusion de tout procédé collé, - le briquetage, le pavage, les travaux courant de dallage et de chapes à l'exclusion des dallages industriels et des dallages de centres commerciaux, - les voûtes et plafonds, - la pose de pierres, à l'exclusion des façades en pierres agrafées, - la pose de renfort de bois ou de métal nécessitée par l'ouverture de baies et de reprises en sous oeuvre, - la pose de blocs et d'éléments armés de béton cellulaire autoclavé, - les dallages et chapes rapportées, - le levage et assemblage d'éléments en béton, <p>Elle comprend aussi la réalisation des travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démolition et VRD, - la pose d' huisseries, - la pose d'éléments simples de charpente et de charpente préfabriquée, - la pose de tuiles canal, - la plâtrerie, - le carrelage et le revêtement en matériaux durs (carreaux, pierre et marbre), à l'exclusion de tout revêtement plastique, textile ou bois, - le calfeutrement de joints, - la construction, réparation et entretien d'âtres et foyers ouverts, - la réalisation de conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel, - le ravalement et réfection de souches hors combles, - la construction de cheminées à usage individuel à l'exclusion des foyers fermés et inserts. <p>La réalisation complète de vérandas et de piscines est exclue de cette activité</p>

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
		0610	non	oui	Béton armé précontraint sur site.	
		0615	oui	oui	Chapes rapportées et/ou dallages industriels y compris pour centres commerciaux.	
		0620	non	oui	Ouvrages étanches en béton armé et précontraint.	L'exercice de cette activité concerne la réalisation d'ouvrages, y compris leur étanchéité, destinés à contenir des liquides, à l'exclusion des piscines.
		0625	oui	oui	Pierres agrafées.	
		0630	non	oui	Ouvrages d'art et d'équipement industriel en béton.	Barrages, ponts, pylônes, ouvrages de croisement, passages souterrains exécutés à ciel ouvert, ouvrages de production d'énergie, silos, réfrigérants hyperboliques, stations de pompage et de traitement des eaux, égouts et collecteurs réalisés à ciel ouvert, chambres de tirage de câbles et gaines, ouvrages de traitement des déchets et effluents.
0700	ENDUITS - RAVALEMENT					
		0710	oui	oui	Ravalement de façades par nettoyage.	
		0720	oui	oui	Ravalement en peinture décorative.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de préparation des supports et les petits travaux de menuiserie.
		0730	oui	oui	Enduits parements plastiques épais et semi-épais.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de préparation des supports et les petits travaux de menuiserie.
		0740	oui	oui	Enduits (à l'exclusion des films d'imperméabilisation et d'étanchéité et des enduits parements plastiques).	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de préparation des supports et les petits travaux de menuiserie.
		0750	oui	oui	Calfeutrement de joints de construction, imperméabilisation et étanchéité des façades.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux d'étanchéité des sols de balcons et loggias dominant les parties non closes du bâtiment.
0800	CHARPENTE ET STRUCTURE BOIS					
		0810	oui	oui	Charpente et structure bois.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux : - de levage et assemblage d'éléments en bois, - de couvertures en bardeaux, bardage bois, châssis divers, - de réalisation des supports de couverture ou d'étanchéité, - de réalisation des plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, - de réalisation des planchers et parquets à clouer, - d'isolation thermique et acoustique au moyen de matériaux dont les techniques de mise en oeuvre relèvent par nature de cette activité, - de traitement préventif des bois mis en oeuvre contre les altérations biologiques et les insectes xylophages. La réalisation complète de vérandas est exclue de cette activité.

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
0900	CONSTRUCTION METALLIQUE					
		0910	oui	oui	Charpente et structure métallique.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux : - de reprise en sous-œuvre, touchant à la structure métallique à l'exclusion de celles concernant la maçonnerie ou le béton armé , - de couverture et de bardage directement fixés à l'ossature, - d'isolation thermique et acoustique dont les techniques de mise en oeuvre relèvent par nature de cette activité, - de montage-levage d'ouvrages métalliques. Demeurent exclus de cette activité : * la réalisation de vérandas dans leur totalité, * la mise en oeuvre de panneaux destinés à l'isolation frigorifique des ouvrages.
		0920	non	oui	Façades-rideaux métalliques/bardage métalliques.	L'exercice de cette activité comprend également : - les travaux de vitrage, calfeutrement sur chantier, - la mise en oeuvre des éléments de remplissage, de fermetures intégrées, de matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, - les travaux complémentaires d'habillage et de liaison.
		0930	non	oui	Ouvrages d'art et d'équipement industriel en construction métallique.	Ponts fixes ou mobiles, vannes de bouchure de barrages, écluses, pylônes, téléphériques, réservoirs, ouvrages de production ou de stockage d'énergie, installations pour la chimie, pétrochimie, textile ou autres activités industrielles ou maritimes, y compris montage-levage.
1000	COUVERTURE					
		1010	oui	oui	Couverture	L'exercice de cette activité comprend également les travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale suivants : - réalisation d'étanchéité de technicité courante à partir de feutres bitumés ou de chapes souples, collés, pour la mise hors d'eau de bâtiments, la surface mise en oeuvre par chantier étant limitée à 15 m ² , - pose de zinguerie et châssis divers, - pose des écrans de sous-toiture, - étanchéité des sous-toitures nécessitée par l'emploi de certains matériaux ou par des conditions de mise en oeuvre particulières, - revêtements verticaux et bardages dans les mêmes matériaux que l'entreprise met en oeuvre pour ses travaux de couverture, - pose de matériaux contribuant à l'isolation thermique des couvertures et bardages réalisés,

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
1000	COUVERTURE (Suite)					
						<ul style="list-style-type: none"> - mise en oeuvre d'éléments de charpente hors fermettes préfabriquées, - ravalement et réfection des souches hors combles, - pose d'accessoires en PVC, - pose de paratonnerres, - travaux de maçonnerie et d'enduits limités aux raccords nécessaires entre la couverture et le gros oeuvre.
1100	ETANCHEITE - IMPERMEABILISATION					
		1110	oui	oui	Etanchéité de toiture, de terrasse et de balcon et support d'étanchéité.	Cette activité comprend, dans la limite fixée au procédé employé, la mise en œuvre de matériaux d'isolation, les travaux préparatoires à l'application du revêtement ou nécessaires à sa protection, ainsi que ceux complétant l'étanchéité des ouvrages.
		1120	oui	oui	Etanchéité et imperméabilisation de cuvelage, de réservoirs et de piscines (sauf liner).	
1200	MENUISERIE METALLIQUE ET/OU EN MATERIAUX DE SYNTHESE (PVC)					
		1210	oui	oui	Pose de menuiseries métalliques et/ou en matériaux de synthèse, rideaux, grilles, portails métalliques, à l'exception des verrières et vérandas .	<p>L'exercice de cette activité comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de vitrage, calfeutrement sur chantier, - la mise en œuvre des éléments de remplissage, de fermetures intégrées, de matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, - les travaux complémentaires d'habillage et de liaison, - la réalisation éventuelle d'éléments décoratifs en bois incorporés aux menuiseries. <p>La mise en oeuvre de panneaux destinés à l'isolation frigorifique des ouvrages est exclue de cette activité.</p>
		1220	oui	oui	Cloisons à structure métallique.	<p>L'exercice de cette activité comprend également les travaux accessoires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - planchers surélevés, - plafonds suspendus.
1300	MENUISERIE BOIS					
		1310	oui	oui	Menuiserie en bois sauf panneaux de façade et murs rideaux.	<p>L'exercice de cette activité comprend également les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faux plafonds, cloisons, lambris, - isolation thermique et acoustique, - calfeutrement des joints intérieurs de construction,

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
1300	MENUISERIE BOIS (Suite)					
						<ul style="list-style-type: none"> - travaux accessoires de charpente, - travaux pour foires, stands, - agencements, -fourniture et pose de produits verriers courants. Par ailleurs les ouvrages de menuiserie peuvent être revêtus de tous matériaux en alliage, ferrés de toutes pièces de serrurerie, être traités contre toutes les altérations biologiques, teintés, peints, vernis, vitrés. La réalisation complète de vérandas demeure exclue de cette activité.
		1320	oui	oui	Parquets et revêtements de sol collés ou flottants à l'exclusion des revêtements souples.	La pose de parquets comprend la mise en état des supports à l'aide d'enduits de lissage, matériaux d'interposition, finitions, scellement des lambourdes.
		1330	oui	oui	Finition des parquets.	
		1340	non	oui	Murs-rideaux, panneaux de façade en bois.	L'exercice de cette activité comprend également : <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de vitrage, calfeutrement sur chantier, - la mise en œuvre des éléments de remplissage, de fermetures intégrées, de matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, - les travaux complémentaires d'habillage et de liaison.
1400	ENVELOPPES EXTERIEURES					
		1410	non	oui	Façades en bardage autre que bois et métal.	
		1420	non	oui	Structures textiles permanentes.	
1500	PLATRERIE - STAF - STUC					
		1510	oui	oui	Plâtrerie, staff, stuc.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux accessoires et nécessaires à la prestation principale suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le revêtement en carreaux et panneaux de faïence, - la construction et réparation d'âtres et foyers ouverts, - le ravalement et réfection de souches hors combles, - la construction de cheminées à usage individuel, - la réalisation de conduits de fumée et de ventilation à usage domestique en boisseaux ou en matériaux relevant de la technologie du plâtre, - la mise en oeuvre d'huisseries intérieures et de leurs renforts de fixation.

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
1600	METALLERIE					
		1610	oui	oui	Métallerie à l'exclusion des verrières et vérandas.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux suivants : - la mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique, les polycarbonates et à la mise en œuvre de matériaux ou produits contribuant à l'isolation acoustique, - les scellements nécessaires à la pose, en particulier pour les clôtures le scellement des poteaux.
1700	FERMETURES ET PROTECTIONS SOLAIRES					
		1710	oui	oui	Fermetures et protections solaires.	Cette activité comprend l'installation des mécanismes et boîtiers de commande ainsi que leur raccordements électriques.
1800	VITRERIE - MIROITERIE					
		1810	oui	oui	Mise en œuvre de produits verriers et miroiterie à l'exclusion des vitrages extérieurs collés.	La réalisation complète de vérandas est exclue de cette activité.
		1820	oui	oui	Mise en œuvre de vitrages extérieurs collés.	
1900	PLOMBERIE - CHAUFFAGE					
		1910	oui	oui	Plomberie sauf fluides spéciaux et médicaux, installations sanitaires, chauffage à eau chaude ou vapeur.	L'exercice de cette activité comprend : - les travaux de raccordements électriques, d'isolation acoustique et thermique nécessaires. Cette activité ne concerne ni les fluides médicaux ni les fluides spéciaux c'est à dire autres que l'eau, les gaz combustibles domestiques et les effluents.
		1920	oui	oui	Entretien, maintenance et dépannage d'appareils de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage.	
		1930	oui	oui	Fluides spéciaux et médicaux.	
2000	FUMISTERIE					
		2010	oui	oui	Fumisterie, Chemisage, Tubage à l'exception des cheminées avec inserts, des cheminées industrielles et des chaufferies urbaines.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de : - construction de socles de chaudières, - raccords d'enduits, - enveloppement calorifuge des canalisations.
		2020	oui	oui	Ramonage.	

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
		2030	oui	oui	Fumisterie, chemisage, tubage, des cheminées avec inserts et/ou foyers fermés et des cheminées industrielles.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de : - construction de socles de chaudières, - raccords d'enduits, - enveloppement calorifuge des canalisations.
2100	INSTALLATIONS THERMIQUES ET AERAULIQUE DE GENIE CLIMATIQUE					
		2110	oui	oui	Installations thermiques de génie climatique (chauffage), de ventilation-climatisation.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux accessoires suivants et nécessaires au fonctionnement des installations : - construction de platelage et socles, - réalisation de supports d'appareils, avec manutention et levage, - petite métallerie, - enveloppement calorifuge des canalisations, - raccordements électriques des matériels, - isolation thermique et acoustique des installations.
		2120	oui	oui	Gestion et maintenance d'équipements thermiques et de climatisation. Hygiène des réseaux.	
2200	PEINTURE - REVETEMENTS SOUPLES DE SOLS ET MURS					
		2210	oui	oui	Peinture, tapisserie, décoration d'intérieur, revêtement de murs et de sols en matériaux souples, plafonds tendus, sauf sols sportifs, ravalement, rénovation de toitures et traitement du plomb.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux de : - préparation et remise en état des supports, - revêtements faïence, - mise en œuvre de matériaux contribuant à l'isolation acoustique, - nettoyage.
		2220	oui	oui	Peinture et revêtement de sols sportifs.	
		2230	oui	oui	Peinture de rénovation de toiture.	
2300	REVETEMENT DE SOLS ET DE MURS EN MATERIAUX DURS					
		2310	oui	oui	Revêtements de sols et de murs en matériaux durs.	L'exercice de cette activité comprend la réalisation de petite maçonnerie, de formes flottantes ou chapes, l'interposition des matériaux d'isolation phonique et de films plastiques de désolidarisation et d'étanchéité.
2400	ISOLATION THERMIQUE, ACOUSTIQUE, FRIGORIFIQUE					
		2410	oui	oui	Calorifugeage des tuyauteries et appareils.	L'exercice de cette activité comprend également les travaux accessoires ou complémentaires suivants : - préparation de supports, - traçage électrique, - peinture anticorrosion, - bardages protecteurs d'isolants.

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
		2420	oui	oui	Isolation thermique par l'intérieur, Isolation et traitement acoustique, Isolation antivibratile des sols et massifs.	
		2430	oui	oui	Isolation thermique par l'extérieur.	
		2440	oui	oui	Isolation frigorifique et construction de chambres froides.	Cette activité comprend la fourniture et la mise en œuvre des isolants, de leurs revêtements, des menuiseries isothermiques et des aménagements intérieurs, de l'isolation des circuits, tuyauteries et appareils. Sont exclus tous les appareils producteurs de froid.
2500	AGENCEMENTS					
		2510	oui	oui	Agencement de cuisines, laboratoires, salles de bains, bars et magasins à l'exclusion de la réalisation de vérandas.	
		2520	oui	oui	Revêtements et aménagements spéciaux y compris revêtements anti-corrosion.	
2600	VERANDAS - VERRIERES					
		2610	oui	oui	Vérandas et verrières.	L'exercice de cette activité comprend également l'exécution des travaux accessoires : - de maçonnerie, - de revêtement de sol, - de calfeutrement/joints d'étanchéité, - de peinture nécessaires à la réalisation de ces ouvrages.
2700	ELECTRICITE - TELECOMMUNICATION					
		2710	oui	oui	Electricité, chauffage électrique (convecteurs, radiateurs, conditionnement d'air), chauffage par le sol limité à la pose des câbles. Pose d'enseignes et de paratonnerres.	
		2720	oui	oui	Pose d'alarmes. Téléalarme, télésurveillance, télégestion.	Installation, raccordement, mise au point et entretien des systèmes permettant d'assurer la téléalarme, la télésurveillance, la télégestion et la gestion technique centralisée d'installations thermiques et de climatisation, la détection d'intrusions.

Codes secteurs	Libellés secteurs	Codes activités	ROC artisan	ROC entreprise	Libellés activités	Compléments activités
		2730	oui	oui	Télécommunication (câbles téléphoniques, TV), pose d'antennes ou de paraboles de radio et TV, réseau de transmission de l'information.	
		2740	non	oui	Travaux électriques : lignes et réseaux aériens, postes de distribution, caténaires, centrales publiques, canalisations électriques souterraines, signalisation, éclairage public.	
2800	ASCENSEURS					
		2810	non	oui	Ascensoriste.	
2900	PISCINES					
		2910	oui	oui	Piscines métalliques.	
		2920	oui	oui	Piscines en béton.	
		2930	oui	oui	Piscines autres que métalliques ou en béton.	Les liners sont exclus des garanties.
9900	ACTIVITES NON REPERTORIEES					
		9910	non	oui	Activités non répertoriées.	